Cher…,

J’ai lu un article sur le projet suivant, qui pourrait vous intéresser : un groupe de prestataires de soins indépendants veut lancer un nouveau produit de pension pour leur Statut Social à l’INAMI. Il s’agit d’une Pension Libre Complémentaire pour Indépendants (éventuellement à combiner avec une assurance Revenu garanti) pour laquelle, chaque année, l’INAMI verse des primes pour tous les prestataires de soins indépendants qui sont conventionnés (médecins, dentistes, kinésistes, pharmaciens, logopèdes, infirmières à domicile).

La nouveauté de ce produit de pension ? L’exigence que la compagnie qui l’offre puisse garantir **que l’argent n’est pas investi dans des entreprises qui sont nuisibles sur le plan éthique**. Un tel produit n’existe pas encore ! Aujourd’hui, il y a quelques fonds qui excluent les armes à sous-munitions et les mines antipersonnelles (ce qui est une obligation légale), et certains n’investissent pas dans le tabac non plus. Quid des autres armes, tel que les armes nucléaires ? Quid des droits des travailleurs et des combustibles fossiles ? On pourrait imposer des règles pour des investissements dans ces domaines aussi, en vue d’un avenir plus social et plus durable.

**Imaginez-vous que vous vous engagez chaque jour pour un meilleur état de santé de vos patients, alors que votre épargne pension a exactement l’effet contraire ??** Cette réflexion a amené la docteure Anneleen De Bonte à agir pour plus de transparence et pour des investissements plus transparents et durables de notre argent.

Heureusement, plusieurs compagnies qui offrent des produits de pension sont prêtes à écouter ces demandes. A part des limites pratiques, seul un manque de savoir et de connaissance de cause empêche le lancement d’un fonds durable. Pour faire face à ces défis, Anneleen travaille avec FairFin ([www.fairfin.be](http://www.fairfin.be)) et Forum Ethibel (forumethibel.org). Des experts financiers lui ont dit qu’il suffit de **rassembler 2000 collègues**, prêts à mettre en commun leurs primes de pension, afin qu’un nouveau fonds durable avec le même rendement que les fonds classiques voie le jour.

2000 médecins, pharmaciens, dentistes, kinésistes, logopèdes ou infirmières à domicile qui seraient prêts à faire les démarches (administratives) nécessaires pour transférer leur pension, en échange d’un impact positif garanti : cela ne devrait pas être impossible de les trouver, n’est-ce pas ?

**Cela vous parle ?** Pour plus d’informations, allez sur [www.pension-durable.be](http://pension-durable.be). Vous pouvez vous inscrire à la newsletter en cliquant simplement sur le bouton vert, sans que cela vous engage à quoi que ce soit.